



**Assemblée Générale Ordinaire
du
08 février 2017**

La Présidente, Annie BUCHWALTER, remercie la ville de Dole pour la mise à disposition de la salle Edgard Faure ainsi que les invités pour leur présence :

- M. Jean-Pascal FICHÈRE, président du Grand Dole.
- M. Jean-Marie SERMIER, député-maire de Dole.
- M. Jean-Baptiste GAGNOUX, conseiller départemental et premier adjoint au maire de Dole, représentant M. PERNOT, président du Conseil Départemental.
- M. Franck DAVID, vice-président du conseil départemental chargé des véloroutes et voies vertes, et administrateur d'Hello Dole. Il représente M. TRIBOULET, directeur de l'Office du Tourisme, excusé.
- M. Félix MACARD, maire de Foucherans et vice-président du Grand Dole chargé des déplacements doux
- Mme Isabelle DELAINE, conseillère municipale chargée des déplacements doux
- M. Jean-Pierre CUINET, conseiller municipal délégué aux associations.

Excusés : M. BARBIER, sénateur ; M. TRIBOULET directeur de l'office de tourisme ; M. PERNOT, président du conseil départemental ; M. FERNOUX-COUTENET vice-président au Grand Dole chargé des transports ; le commandant SPITZ (police nationale) ; M. KLEISLER, directeur de la police municipale.

Le quorum (34 votants) étant atteint, l'assemblée générale peut avoir lieu, l'ordre du jour étant le suivant :

Rapport moral et rapport d'activité 2016
Orientations 2017
Rapport financier 2016, budget prévisionnel 2017
Renouvellement du Conseil d'Administration

La Présidente lui donne la parole à **Monsieur Jean-pascal FICHÈRE**, Président du Grand-Dole, qui, attendu ailleurs, ne peut assister à toute la réunion :

Il confirme sa stratégie en matière de soutien au vélo, remerciant au passage la Présidente de Dolàvélo pour son engagement, sa présence et ses pressions amicales mais fortes.

Le Grand Dole accompagne et encourage les communes qui souhaitent réaliser des aménagements de voies cyclables.

Il annonce la création d'une voie verte utilisant l'ancienne voie ferrée Dole / Mont-sous Vaudrey. Dans un premier temps cette voie verte s'arrêtera à Parcey.

L'équipement de la véloroute se poursuit dans la volonté d'accompagner les usagers de la bicyclette.

Une amélioration sera faite dans le domaine de la communication pour que le vélo soit considéré comme un moyen de transport.

Il rajoute qu'un service de location de vélos a été mis en place et fonctionne d'ailleurs très bien et que désormais, lorsque des travaux de voirie sont réalisés, l'option voie cycliste est envisagée autant que possible.

La Présidente remercie Monsieur FICHÈRE pour son intervention et aborde l'assemblée générale en présentant le **rapport moral** ainsi que le **rapport d'activité** pour 2016 (document "Dolavelo_Assemblée General 2017.pdf" en pièce jointe).

Aucune question ou remarque n'émane de l'assistance.

Les rapports sont votés à l'unanimité.

ORIENTATIONS POUR 2017

Actions tournées vers le public :

Stands :

- 21 mars : AG du Crédit Agricole de Dole
- 9-10 septembre : fête des associations
- Tour de France : la tenue d'un stand est envisagée en fonction des possibilités et autorisations

Autres actions :

- 25-26 février, 9-10 septembre : marquage antivol
- Piq'-cycl' allégé, positionné à l'étang de Foucherans après un rapide débat
- 23 septembre : balade à vélo nocturne "patrimoine"
- Ateliers d'entretien : 3^{eme} mercredi du mois de mars ou avril à octobre, de 16h à 18h, à la Roue de Secours, 80 avenue Eisenhower à Dole.
- Groupe de travail pour une animation en commun avec la médiathèque en 2018
- Impression de post-its contre le stationnement abusif

Travail avec les collectivités

- Ligne de conduite identique : dialogue constructif, détermination, échanges de bons procédés en lien avec d'autres associations ou organismes (MACIF-Prévention, Roue de Secours, Vélo-Club Dolois, Office de Tourisme, Transport 2000, Association Gourmande du Chat Perché,...)

Grandes lignes :

- Participation au comité consultatif de circulation
- Participation à l'encadrement des sorties à vélo de l'APER, et à la semaine de l'éclairage (Police Municipale)
- Prise de contact avec des maires du Grand Dole
- Travail avec l'Office de Tourisme du Pays de Dole, le CDT, le Département
- Disponibilité là où nous pouvons être utiles
- Demande de rendez-vous auprès de M. le Député-Maire de Dole pour faire le point des aménagements vélo et essayer d'établir un calendrier de réalisations

Les orientations pour l'année 2017 sont votées à l'unanimité.

La Présidente donne ensuite la parole à Guillaume MATTONE, trésorier, qui présente son **rapport financier** pour l'année 2016 et le **budget prévisionnel** pour 2017 (document "Dolavelo_Rapport Financier 2016.pdf" en pièce jointe).

Évolution du solde de l'exercice :

2013 : + 240 €, sur un budget de 660 €
2014 : - 120 €, sur un budget de 1 100 €
2015 : + 240 €, sur un budget de 1 600 €
2016 : + 240 €, sur un budget de 3 964 €

Le solde du compte de l'association étant excédentaire, et le pic'cycle s'annonçant dans une version allégée, nous avons revu à la baisse notre demande de subvention.

Si la majorité des liquidités de Dolavélo provient à part quasi-égales des adhésions et des subventions, les dons en espèce et en nature sont loin d'être négligeables : matériel prêté par la mairie, le VCD ou des adhérents, sonnettes et éclairages donnés par les velocistes locaux...

De manière remarquable, cette année, la Macif nous a donné l'équivalent de 2250€ en bons d'achat et écarteurs de danger.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Patrick Seigne, adhérent de Dolavélo, souhaite poser une question : *Brevans va aménager une bande cyclable et une réfection des trottoirs et il va rester un morceau de cinquante mètres entre la panneau de la ville de Dole et le passage à niveau. Ce serait bien d'en profiter pour faire ce petit morceau qui va rester.*

Réponse J.M. SERMIER : *Le Maire de Brevans m'en a parlé et on va regarder ce qui peut être fait et je lui ai demandé des détails précis pour qu'on puisse se coordonner. Et si Brevans veut le faire*

La Présidente donne ensuite la parole aux élus :

Intervention de Monsieur Jean-Marie SERMIER, député-Maire de DOLE.

Monsieur SERMIER constate qu'à Dolàvélo, tout a l'air de marcher très bien, de rouler très bien. Il souligne la clairvoyance et la responsabilité du trésorier qui ne fait pas appel aux subventions et précise que le jour où Dolàvélo en aura vraiment besoin, la ville suivra.

Il reconnaît que, en matière de vélo, Dolàvélo qui est LE partenaire de la ville de Dole et du Grand Dole. Il remercie Dolàvélo de son travail et de sa participation au comité de circulation qui étudie régulièrement l'ensemble des questions posées par les Dolois (vitesse, stationnement, visibilité, panneaux, rond point, ...) et précise que Dole est une ville qui veut s'afficher très clairement en faveur du vélo dont la pratique est reconnue comme excellente à la santé.

En ce qui concerne le Tour de France, une commission est en place sous la houlette de Daniel Germond et dans les services de Xavier Ducordeaux. Les projets de Dolàvélo sont à proposer à ces personnes, puis seront étudiés. Il fait remarquer que le Tout de France est très, très encadré.

Il confirme être très attaché à la véloroute "Grevy", qui se fera, dans un premier temps, entre le pont du Doubs à la Commanderie et le pont de la Loue à Parcey.

Il rappelle qu'il n'a pas été possible de faire faire une "véloroute" sur l'avenue du Maréchal Juin, , parce que le dénivelé est trop important. Il y a une "véloroute" qui passe par la rue Julien Feuvrier, c'est cette "véloroute" qui est officielle.

L'avenue Duhamel fera l'objet d'un aménagement, sans toucher les trottoirs, mais avec des bandes cyclables (surlargeur qui sera prise sur la chaussée).

Le stationnement des vélos est confié à Jean Baptiste qui s'occupe du centre ville, donc c'est lui qui sera en charge de cette affaire et il a déjà quelques possibilités de garage de vélos sécurisés.

Il fait un point sur V.Dole (location de vélos), dont le fonctionnement donne toute satisfaction.

Il termine en rappelant sa satisfaction vis à vis du partenariat Dole / Dolàvélo.

Intervention de Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX, 1^{er} adjoint en charge du cœur de ville, conseiller départemental :

Concernant la demande de garages à vélos sécurisés dans le centre ville faite par Dolàvélo, en concertation avec Isabelle DELAINE, les points d'apport volontaires qui logeaient des poubelles un peu partout dans le centre ville pourraient être utilisés, à mesure qu'ils se libéreront. Ce sont déjà des endroits fermés. Un premier local qui pourrait être sur la place Jean de Vienne, juste à côté de la Mairie.

Les demandes formulées sur la question du centre ville, le point d'eau, les arceaux sont prises en compte et seront traitées progressivement.

Il félicite la Présidente pour son travail, et ses qualités pour contacter les élus et faire avancer les dossiers et constate que Dolàvélo a bien progressé.

D'après lui, c'est une association qui, si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Il passe ensuite la parole à Franck DAVID.

Intervention de Monsieur Franck DAVID, vice-président du conseil départemental chargé des véloroutes et voies vertes.

Il considère que Dolàvélo, est vraiment le partenaire et l'interlocuteur incontournable de l'aménagement cyclable sur Dole et tout ce qui va avec la partie du vélo et précise que les dossiers sont toujours défendus avec détermination voire avec obstination, mais avec réalisme.

Il rappelle que le département du Jura a eu l'honneur d'avoir le label "Destination vélos" et que l'Office du Tourisme a eu le label "Accueil vélos".

En charge des véloroutes au département, il défend avec conviction la pratique du vélo.

Il souligne que la réalisation du tronçon Euro vélo 6 a été quelque chose d'assez coûteux, tout comme la traversée de Dole, totalement en voie verte, mais, au final, très rentable pour tout le monde.

Un travail très conséquent a été fait par la commune de L'Abergement-la-Ronce, au bout de la portion pour rejoindre la véloroute le long du canal.

Le Département va mettre en place une signalétique encore plus fournie qu'elle ne l'est aujourd'hui concernant les circuits annexes à la véloroute et les services qu'on peut trouver tout au long de l'itinéraire.

Les projets 2017 / 2018, sont deux belles portions cyclables dans le Jura, l'une sur l'Euro vélo 6, à savoir la partie Orchamps-Ranchot et la portion Champagnole à Pont du Navoy.

La voie des salines et la voie Unesco entre la saline d'arc et Senans et la saline de Salins est en cours d'aménagement. Un autre projet est la traversée du Jura par les milieux humides pour compléter notre itinéraire cyclable.

Il rappelle qu'au niveau du Département, les voies cyclables sont une priorité dans les aménagements de structures et de routes.

En ce qui concerne la portion entre le giratoire des Epenottes et la rue Vialatte, le Département s'était engagé à faire certaines choses, abaisser les trottoirs, etc, ce sera fait.

Il termine en souhaitant la mise en place d'une réunion entre tous pour avancer.

Renouvellement par tiers du Conseil d'Administration.

Annie BUCHWALTER et Vincent CARDINAUX sont démissionnaires et se représentent.
Elisabeth LACROIX et Jacques MEUNIER se présentent pour rejoindre le Conseil d'Administration.

Le vote a lieu à bulletin secret : 49 votants, 49 pour.

Le Conseil d'Administration comprend désormais 9 membres :
Annie BUCHWALTER, Vincent CARDINAUX, Thierry DELACROIX, Lionel GATINAULT, Elisabeth LACROIX,
Marie-Hélène LE MEUR, François LESTRADET, Guillaume MATTONE, Jacques MEUNIER.

La soirée se termine par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

